

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7300681901

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7300681901>

Cette annonce a été mise en ligne le **13 août 2022** sur **Actu.fr**
Pour le département : **81 - TARN**

SOLEIA MAR 1

SAS au capital de 10 000 euros

*Siège social : 1, rue Jean-Baptiste, 97419 La Possession
518 787 437 RCS Saint-Denis de La Réunion*

TRANSFERT DE SIEGE, MODIFICATION DES DIRIGEANTS, MODIFICATION OBJET SOCIAL, MODIFICATION COMMISSAIRES AUX COMPTES, MODIFICATION DU CAPITAL, MODIFICATION DES STATUTS

Par décisions de l'Associée Unique du 24/05/2022, il a été décidé à compter de ce même jour :

- Le transfert de siège à 32 chemin de Touny 81150 Lagrave ;
- La nomination du nouveau président : AFR HOLDCO FREGATE, SAS au capital de 1000 euro, dont le siège social est situé 32 chemin de Touny 81150 Lagrave, immatriculée au RCS d'Albi sous le numéro 898 916 341, en remplacement de la société JP Holding ;
- La modification de l'objet social comme suit : production d'électricité ; toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement ; la participation, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance.
- La prise en compte de la démission du commissaire aux comptes titulaire, la société Fidorg Audit, et suppléant, la

société Fidorg Audit Ile de France,
- La suppression de la clause de variabilité du capital
désormais fixé à 10 000 €.
- Refonte des statuts.
Le dépôt légal sera effectué au Tribunal de Commerce
d'Albi.
Pour avis.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex

